

« Unis pour Groupe Joinville-le-Pont »

Question diverse pour le Conseil Municipal du 18/10/2017

Monsieur le Maire,

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Joinville-le-Pont a été lancée fort discrètement. Certes, c'est maintenant le territoire métropolitain incluant Joinville (T10, alias « Paris Est Marne et Bois ») qui adopte le projet puis vote le document définitif. Néanmoins l'enquête publique, qui aura lieu en 2018, sera restreinte à notre commune. Elle sera précédée d'une phase de concertation communale pilotée par votre Municipalité, qui a déjà commencé.

Un PLU comprend deux parties : d'abord un Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), document-cadre, fixant les grandes orientations du PLU, puis un Règlement assorti d'un zonage fixant les possibilités concrètes de construction. Pour chacune de ces deux phases, la Municipalité n'a prévu pour le moment qu'une information des associations environnementales joinvillaises, suivie d'une simple présentation au public.

La réunion publique dédiée au PADD, le 28 juin 2017, faute de publicité, n'a réuni qu'une vingtaine de personnes... Le public a été invité à s'exprimer sur un document (17 pages) dont il ne disposait même pas ! La concertation sur le PADD n'a en réalité commencé que le 21 septembre dernier, avec la mise à disposition du public, dans le hall de la Mairie, d'un registre où il pouvait consigner ses observations. A ce jour le nombre de remarques est très réduit (en dépit d'un de vos conseillers qui s'est exprimé deux fois). Aucun dispositif (genre « blog ») permettant de partager les remarques de chacun n'est mis à disposition, contrairement à ce que vous aviez concédé au public lors de la réunion de fin juin. Nous sommes à ce jour sans nouvelles du second volet, le Règlement d'urbanisme.

Je vous demande ce soir si vous entendez tout mettre en œuvre pour inciter les Joinvillaises et les Joinvillais à s'approprier les réflexions et les propositions émises sur le PADD et le PLU, qui détermineront dans une large mesure le devenir de notre commune, et à contribuer activement à la concertation qui a été lancée. Quels sont les moyens que vous entendez mobiliser pour cela ?

Je vous remercie par avance pour votre réponse.

Michel LAVAL
Conseiller municipal
UNIS POUR JOINVILLE-LE-PONT